

3. PERSONNEL DE SANTÉ

3.11. Dentistes

Les dentistes sont les principaux fournisseurs de soins dentaires, bien que certains services soient aussi fournis par des hygiénistes dentaires, des assistants dentaires et des prothésistes dentaires. La plupart des dentistes dans les pays de l'OCDE travaillent dans leur propre cabinet ou dans un cabinet de groupe (cliniques dentaires), bien qu'une petite proportion travaillent aussi dans les hôpitaux et autres établissements de soins de santé.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, il y a entre 50 et 80 dentistes en exercice pour 100 000 habitants (graphique 3.11.1). La Grèce a le plus grand nombre de dentistes par habitant, suivie par l'Islande, la Norvège, la Suède, la Belgique et le Luxembourg, avec au moins 80 dentistes pour 100 000 habitants. Le Mexique a le plus faible nombre de dentistes par habitant, malgré une augmentation notable depuis 1990.

Entre 1990 et 2007, le nombre de dentistes par habitant a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE, à l'exception de la Finlande, de la Suède et du Danemark où le nombre était élevé au départ et reste largement au-dessus de la moyenne de l'OCDE. La croissance du nombre de dentistes par habitant a été particulièrement forte au Portugal (le nombre absolu a triplé depuis 1990) et en Espagne et en Corée (le nombre absolu a plus que doublé), bien qu'il reste largement au-dessous de la moyenne de l'OCDE en Corée (graphique 3.11.2).

Dans des pays comme la France, les Pays-Bas et les États-Unis, le nombre des dentistes a augmenté au même rythme que la population, et le nombre de dentistes par habitant est ainsi resté stable entre 1990 et 2007.

Un nombre de dentistes par habitant élevé est généralement associé à un nombre de consultations de dentiste élevé (graphique 3.11.3). Toutefois, pour un nombre donné de dentistes par habitant, il peut y avoir de larges différences dans le nombre moyen de consultations de dentiste. Par exemple, alors que le Japon a un peu moins de dentistes par habitant que l'Allemagne, la Finlande ou le Danemark, le nombre moyen de consultations de dentiste est deux ou trois fois plus grand.

On peut calculer des estimations du nombre annuel de consultations par dentiste à partir des informations sur les consultations de dentiste. Il convient d'interpréter

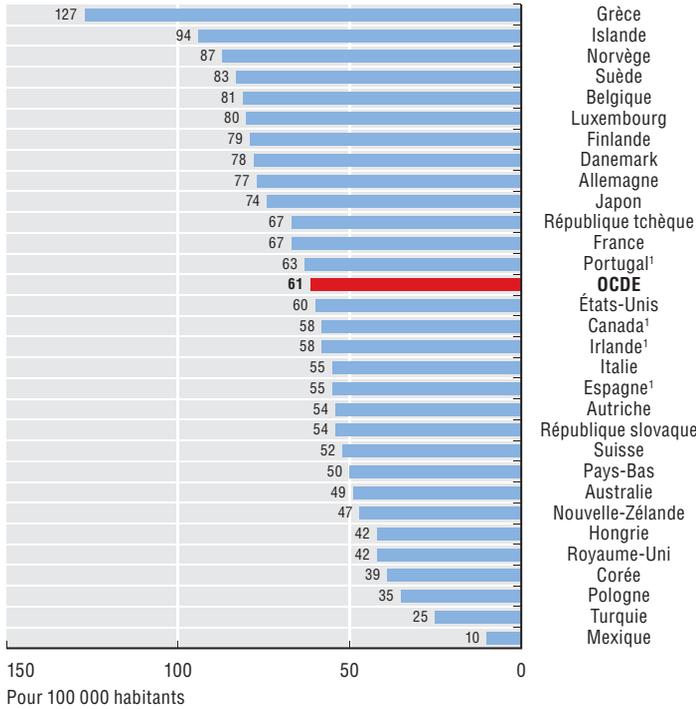
avec prudence cet indicateur en tant que mesure de la productivité des dentistes, parce que les consultations (qui peuvent inclure des traitements) peuvent varier en complexité, en durée et en efficacité. Néanmoins, le graphique 3.11.4 montre de grandes différences entre les pays de l'OCDE pour le nombre estimé de consultations par dentiste, avec des variations dans un rapport de un à quatre. Cela pourrait s'expliquer en partie par des différences dans le nombre moyen d'heures de travail, et en partie aussi par la disponibilité de personnel auxiliaire et d'assistants qui permettent aux dentistes de voir plus de patients par jour. Au Mexique, l'augmentation notable du nombre de dentistes par habitant depuis 1990 s'est accompagnée de taux d'activité relativement bas, ce qui laisse penser que la croissance de l'offre dépasse peut-être l'augmentation de la demande de soins dentaires. En Corée, au contraire, la forte augmentation de l'offre de dentistes depuis 1990 s'est accompagnée de forts taux d'activité.

Comme pour les autres professionnels de santé, il y a généralement plus de dentistes par habitant dans les grandes villes que dans les zones rurales. En France, par exemple, il y avait quatre fois plus de dentistes par habitant à Paris que dans les communes rurales en 2006 (DREES, 2007). La faiblesse de l'offre de dentistes dans les zones rurales pourrait conduire à ce que des besoins en soins dentaires soient insatisfaits (voir l'indicateur 6.1 « Besoins en soins de santé insatisfaits »).

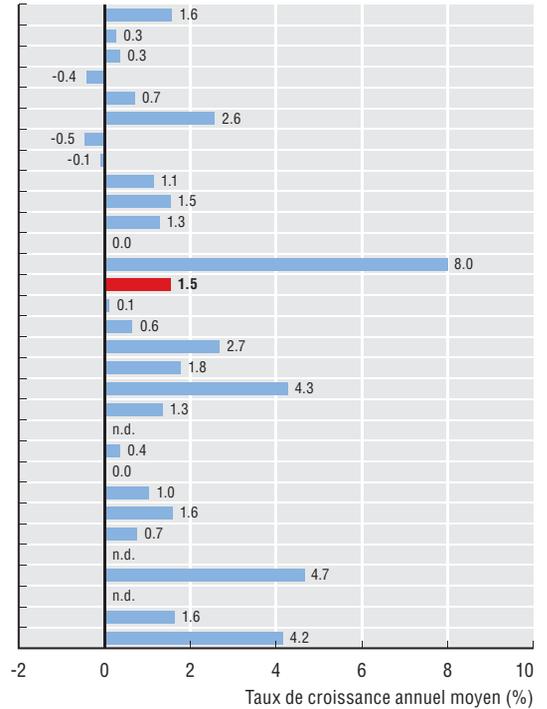
Définition et écarts

Le nombre de dentistes inclut les dentistes salariés et les dentistes libéraux. Dans la plupart des pays, les données ne couvrent que les dentistes qui dispensent des services directs à leurs clients/patients. Ce n'est toutefois pas le cas du Canada, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne, où les données concernent tous les dentistes autorisés à exercer, y compris certains qui peuvent ne pas exercer.

3.11.1 Nombre de dentistes pour 100 000 habitants, 2007 (ou dernière année disponible)

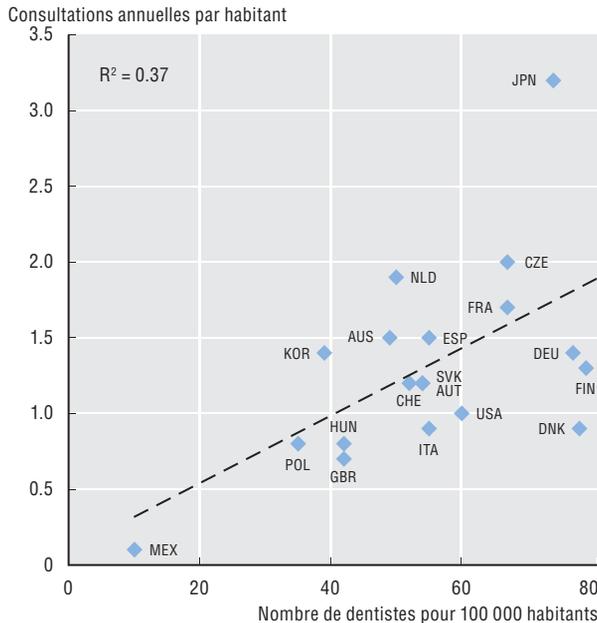


3.11.2 Variation du nombre de dentistes par habitant, 1990-2007 (ou année la plus proche)

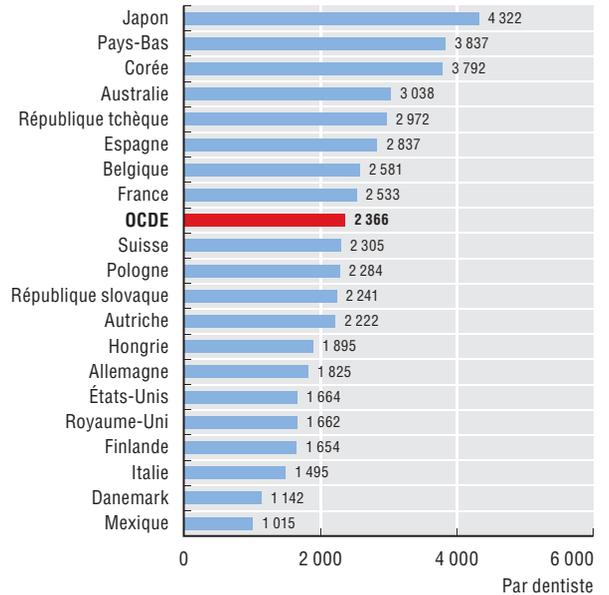


1. Le Canada, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal incluent tous les dentistes autorisés à exercer (pas seulement les dentistes en activité).

3.11.3 Nombre de dentistes et consultations par habitant, 2007 (ou dernière année disponible)



3.11.4 Estimation du nombre de consultations par dentiste, 2007 (ou dernière année disponible)



Source : Eco-Santé OCDE 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/721886467251>



Extrait de :
Health at a Glance 2009
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Dentistes », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.